

# RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

ESSENTIEL  
APRÈS  
LA RÉFORME  
DU DROIT  
DU TRAVAIL

## OBJECTIFS

**Différencier les modes de rupture du contrat**

**En saisir les enjeux et incidences**

**Être en mesure de renseigner avec précision**

La rupture du contrat obéit à des règles légales et conventionnelles qu'il est bon de connaître. Un stage utile car sur ces questions vous êtes régulièrement sollicités par les salariés. Aide à la décision, renseignements ou précautions, vous veillez à l'intérêt des salariés. Un stage pour comprendre aussi les enjeux de la rupture conventionnelle qu'elle soit individuelle ou collective.

### LES PRINCIPES

Droit de rompre le contrat pour chaque partie et limites.

Cas particulier des CDD, contrats de mission et de chantier.

### LA DÉMISSION

Conditions de validité et formalisme.

Préavis, principe d'exécution et exceptions.

Situation du salarié pendant le préavis : effets d'une suspension de contrat, heures pour recherche d'emploi, sort des droits à formation.

### LE LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL

Définition et qualification disciplinaire ou non.

Exigence d'une cause réelle et sérieuse.

Procédure : entretien préalable, assistance, notification...

Préavis et indemnités de licenciement, droits aux allocations chômage.

### LES INDEMNITÉS DE RUPTURES

Dans quelles situations sont-elles dues ?

Mode de calcul, régime fiscal et social

### LE LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

Définition et particularités (obligation de reclassement, réembauche...).

L'exigence d'une justification économique au licenciement et exceptions.

Procédures à respecter en cas de licenciement individuel ou collectif.

Préavis et indemnités de licenciement, droits aux allocations chômage.

### LA RUPTURE CONVENTIONNELLE INDIVIDUELLE

Quelles sont les pratiques des entreprises ?

Procédures applicables et garanties.

Enjeux pour les représentants du personnel et les salariés.

### LA RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE

Différences avec la rupture conventionnelle individuelle et avec un PDV.

Cadre légal et effets pour le salarié.

Enjeux pour les représentants du personnel et les salariés.

**DURÉE**  
1 JOUR

**TARIFS**  
1 400 € NETS

**QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS**

**200 € DE REMISE POUR LES ABONNÉS ALINÉA**